

Accès, horaires... ou comment bien profiter de votre CDI !

lundi 16 janvier 2012, par [ROUX Mélanie](#)



A votre disposition...

Vous trouverez :

-des documentaires

-des romans

-des BD (dont beaucoup de mangas !)

-des périodiques

-un kiosque ONISEP pour votre orientation

-des ordinateurs

et de la poésie, des albums, des contes, du théâtre...

Et aussi une documentaliste : **Mme Roux !**

Quand venir au CDI ?

Les horaires d'ouverture :

Lundi 9h-12h15 13h-17h

Mardi 8h-12h15 13h-17h

Jeudi 8h-12h15 13h-17h

Vendredi 9h-12h15 13h-16h

Les élèves peuvent venir pendant les heures de permanence, ou sur leur temps libre entre 13h et 14h.

Attention : parfois le CDI est réservé à des séances de travail en classe.

L'emploi du temps hebdomadaire est affiché tous les lundis matins sur la porte d'entrée.

Pourquoi venir au CDI ?

Tous ceux qui le souhaitent peuvent venir pour lire, pour travailler (faire des recherches par exemple), pour emprunter des documents.

Et pour emprunter ?

Hormis les périodiques, tous les documents peuvent être empruntés : 2 à la fois, pour une durée de 2 semaines maximum.

Une règle d'or à respecter !

Pour le respect de tous, le calme est indispensable au CDI...